

Quelques remarques sur le projet de Complexe sportif

Ces remarques un peu plus techniques complètent celles déjà faites pour critiquer l'emplacement choisi : sur un bassin de rétention, trop proche de la Mosson et de l'école Nelson Mandela.

Le document de référence est le programme provisoire officiel en date du 05/04/2022.

Ce document très détaillé sur certains points ne comporte, concernant le stade, que des vues en plan mais, curieusement, aucune vue en coupe, longitudinale ou transversale, qui permettrait de situer l'« altitude » du terrain et de la piste dans leur environnement proche.

Cette « absence » traduit la difficulté qu'il peut y avoir à réaliser un complexe sportif en zone inondable (voir photo du site prise le 16/03/2022 à comparer avec celle figurant dans le programme).

D'où peut-être aussi la contradiction relevée entre deux passages du programme :

- Page 48, il est question de déblais. « *Calcul des déblais en fonction.* » (en fonction du point haut du terrain de foot) et « *Réutiliser la terre déblayée pour effectuer le remblai des coteaux* »
- Page 53, par contre, on prévoit « *Des travaux préalables de remblaiement* ».

Il est question dans les deux cas de la même zone occupée par le futur stade. Alors déblai ou remblai ? A notre humble avis, il serait plus prudent de remblayer mais jusqu'à quel niveau ? Car si le terrain de foot se situe au niveau du point bas du bassin de rétention actuel, les tout petits bassins de rétention envisagés dans le projet seront ridiculement insuffisants. Mais si le stade se trouve au niveau de la digue actuelle, où iront les eaux qui comme au mois de mars ont été stockées dans les 7000 m3 du bassin de rétention ?



Le site choisi: par temps sec et par temps de pluie
(normal ... c'est un bassin de rétention)

